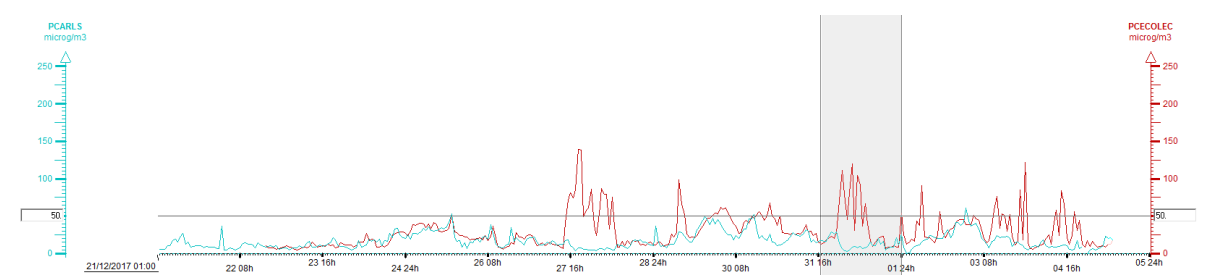


Surveillance des particules dans l'air au niveau de l'école du Petit Castelet à Tarascon

Point n°1 05/01/2018

Depuis la mise en service de la surveillance en continue des PM10 au niveau de l'école du Petit Castelet, soit depuis le 22/12/2017, de nombreux phénomènes d'augmentation des niveaux de PM10 dans l'air sont observés.

Les relevés horaires ci-après montrent la dynamique de ce lieu (en rouge) par rapport à celle observée au centre-ville d'Arles (en bleu) sur la période.



Ces augmentations observées au niveau de l'école sont liées à des apports de particules par vent de secteur Ouest, Nord/Ouest comme l'indique la rose des pollutions ci-dessous.

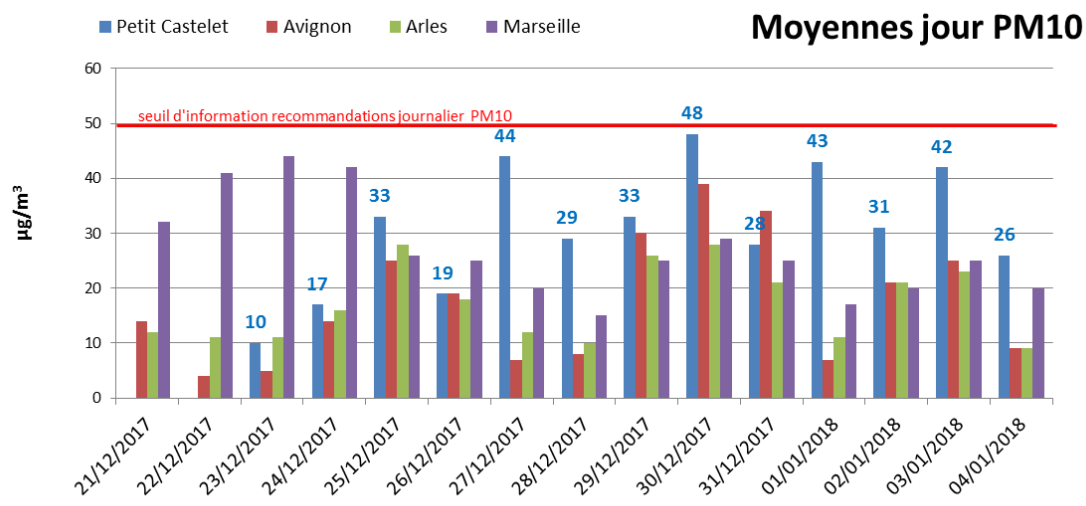


Rose des pollutions PM10 du 22/12/2017 au 04/01/2018 pour les moyennes horaires en PM10 > 50µg/m³ avec la direction des vents de la station Météo France de Tarascon.

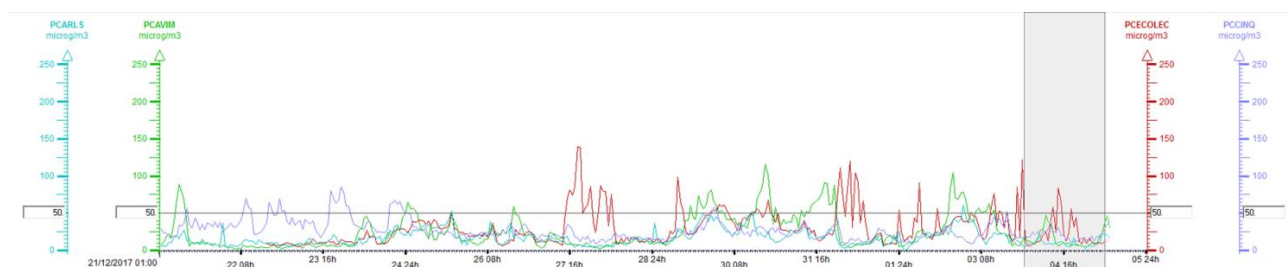
Ces augmentations font écho aux signalements issus de l'établissement scolaire du type :

« Aujourd'hui, 04/01/2018, nous avons tout subi à l'école: l'odeur, les poussières, le bruit. L'odeur un peu moins forte qu'hier a été particulièrement dérangeante parce qu'imprégnant toutes les pièces de la maison. Les passages de poussière, sortant très nettement de la cheminée du four à chaux étaient particulièrement visible vers midi. »

Les niveaux journaliers en PM10 rencontrés au niveau de l'école sur cette brève séquence de mesures se situent parfois proches du seuil d'information et de recommandations journalier de 50 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ et ont été plus importants que ceux rencontrés dans les centres villes d'Arles, d'Avignon et de Marseille.



Moyennes journalières en PM10 du 21/12/2017 au 04/01/2018



Moyennes horaires des niveaux en PM10 à Arles (Bleu), Avignon (vert), Petit Castelet (rouge) et Marseille (violet).

Au niveau de l'école, les phénomènes de pointes occasionnent des niveaux horaires relativement importants (autour des 100 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ /heure) et confèrent des niveaux journaliers également relativement élevés, proches du seuil d'information et de recommandations journalier (50 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ /j), et enfin produisent un niveau moyen en PM10 assez important sur la période.

(en $\mu\text{g}/\text{m}^3$)	Avignon	Petit Castelet	Arles	Marseille
Moyenne en PM10 23/12/17 au 04/01/18	19	31	18	26

Moyenne en PM10

Réglementation concernant les PM10 dans l'air ambiant :

Valeur limite journalière : 50 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ /j, avec 35 dépassement/an autorisés.

Valeur limite annuelle : 40 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ /an

Objectif de qualité annuel: 30 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ /an